Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Konferenz der kantonalen Gesundheitsdirektorinnen und -direktoren
Conférence des directrices et directeurs cantonaux de la santé
Conferenza delle direttrici e dei direttori cantonali della sanità

Communiqué de presse

23.5.2019

La Confédération et les cantons examinent les mesures pour enrayer les coûts la santé

La hausse des coûts dans le domaine de la santé doit être freinée. À cet effet, le Conseil fédéral a adopté un programme visant à maîtriser les coûts. Lors du dernier dialogue Politique nationale de la santé, le 23 mai 2019, la Confédération et les cantons se sont entretenus des prochaines mesures.

Sur la base d'un rapport d'experts, le Conseil fédéral a adopté un programme visant à maîtriser les coûts. Celui-ci sera mis en œuvre sous la forme de deux paquets de mesures. Cet été, le Conseil fédéral transmettra le message concernant le premier paquet au Parlement. La consultation relative au deuxième paquet suivra fin 2019. Elle inclura un objectif de maîtrise des coûts dans l'assurance obligatoire des soins. La Confédération et les cantons souhaitent encore échanger leurs vues sur les différents modèles possibles.

Dans le cadre de ce dialogue, les partenaires ont également discuté de la communication concernant le dossier électronique du patient (DEP). D'ici mi-avril 2020, tous les hôpitaux devront être raccordés au DEP. La Confédération et les cantons prévoient des mesures d'information afin de présenter le DEP et son utilité à la population.

Au cours des prochaines années, la Confédération et les cantons souhaitent également examiner de manière plus précise si l'offre et la demande en prestations médicales sont toujours en adéquation. Pour ce faire, le dialogue a décidé de constituer un comité, pour une durée de cinq ans, qui étudiera l'offre et de la demande futures en personnel médical. Le comité développera un modèle de pronostic créé par l'Observatoire suisse de la santé et émettra des recommandations à l'intention de la Confédération, des cantons, des facultés, des hôpitaux et des sociétés médicales.

Renseignements :

- Office fédéral de la santé publique, Communication, tél. 058 462 95 05, media@bag.admin.ch
- CDS, Michael Jordi, Secrétaire central, tél. 079 702 20 90, michael.jordi@gdk-cds.ch

dialog nationale gesundheits politik
ständige plattform von bund und kantonen